Info Luttes N°29

A toutes nos organisations CGT de Seine Maritime

21 juillet 2016

Loi Travail

NI AMENDABLE, NI NÉGOCIABLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE RENTRÉE AVEC PHILIPPE MARTINEZ

MERCREDI 31 AOÛT, DÈS 8H30

AU HAVRE - SALLE FRANKLIN

Voilà plus de 4 mois que le mouvement et la contestation se sont installés dans la rue et dans les entreprises, que les arrêts de travail et les grèves se sont multipliés, que les discussions et les rencontres avec les salariés et les citoyens dans les lieux publics se sont installés, notamment par le biais de la votation citoyenne. Ainsi, alors que c'était la douzième journée de mobilisation, nous étions encore 45 000 dans les rues de Paris, et plus de 100 000 partout en France, quelque chose de tout à fait inédit et donc d'exceptionnel pour un 5 juillet.

Et pourtant, que n'a-t-on pas entendu pendant ces 4 mois sur le soi-disant essoufflement du mouvement ? Que n'a-t-on pas subi comme insultes, comme violences, comme tentatives d'intimidation, comme provocations dont celles du Premier Ministre en tête, lui qui a osé faire l'amalgame entre manifestants et casseurs !

Et que dire du président du MEDEF qui a été jusqu'à nous traiter de terroristes ? Ils ont même eu la prétention d'interdire les manifestations, oui ! En France ! Dans le pays des droits de l'homme ! [...] Mais nous n'avons pas cédé. « Il faut savoir écouter le peuple », a rappelé le président de la République suite au référendum en Grande Bretagne. Eh bien, M. HOLLANDE, écoutez le peuple dans votre pays ! Ce projet de loi nous n'en voulons pas !

Ce projet de loi est largement minoritaire parmi l'opinion et principalement parmi la jeunesse. Il est minoritaire parmi les organisations syndicales. Il est même très contesté parmi les artisans, les petites et les moyennes entreprises. Il n'y a même pas eu de majorité pour voter ce texte à l'Assemblée nationale. [...]

Beaucoup de camarades en Europe et dans le monde ont depuis 4 mois les yeux tournés vers la France. Certains parce qu'ils ont déjà testé et désapprouvé les effets d'une telle loi. D'autres parce qu'il se prépare la même chose dans leur pays. Les luttes en Belgique en sont une illustration.

Les nombreux témoignages et messages des syndicalistes dans le monde attestent que ce qui est remis en question aujourd'hui, c'est la France de la révolution, des conquêtes sociales. Ce qui est remis en question, c'est bien le modèle social français qui fait référence pour de nombreux travailleurs sur la planète.

Ils veulent tellement mettre à terre ce modèle social qu'il semblerait qu'il leur soit égal que cette loi travail viole de façon magistrale les conventions fondamentales de l'OIT.[...]

Alors, non, nous ne sommes pas fatigués car notre combat est juste et légitime. Au moment où nous fêtons les 80 ans des congés payés, une des plus grandes conquêtes de la classe ouvrière, il est normal que nous nous en accordions et que nous en profitions. [...]

Mais d'ores et déjà, et durant tout l'été, nous préparons la rentrée avec un premier rendez-vous de mobilisation le 15 septembre !

Extraits du discours de Philippe Martinez lors du meeting de Jappy, le 6 juillet.

Préparation de la rentrée sociale, les syndicats s'expriment

Comme l'an passé, l'Union Départementale CGT de Seine Maritime prépare son Assemblée de rentrée des syndicats qui se tiendra au Havre le 31 août prochain en présence de notre Secrétaire Général de la CGT Philippe Martinez. Pour préparer et «amorcer» la discussion, l'Espace revendicatif de l'UD a proposé de «prendre le pouls» de plusieurs syndicats. Plusieurs responsables de syndicats, du public et du privé, de différentes UL et différentes branches, ont répondu à deux questions concernant la dernière période et la question du renforcement. Nous vous invitons à lire attentivement ce qu'ils disent.

Alain Gilles, CGT des Territoriaux de Gonfreville l'Ocher

***Info Luttes 76 :* Que retiens-tu de la bagarre engagée ces 4 derniers mois, comment vois-tu la suite ?**

Sur l'UL d'Harfleur, la priorité a été donnée au blocage de la zone industrielle. La CGT des Territoriaux de Gonfreville a été présente dès le début sur les barrages. Nous avons été mobilisés sur l'ensemble des journées sur le site. Dès le 3e jour, nous avons pensé qu'il fallait nous rapprocher des autres camarades des collectivités pour élargir le mouvement.
Lors des AG d'Harfleur et du Havre nous avons tenté d'orienter une partie de nos forces pour aller à la rencontre des agents du Havre, d'Harfleur et de travailler à convaincre les autres syndicats CGT des entreprises qui ne sont pas sur la zone industrielle de lutter contre la loi travail. Nous n'avons pas été entendus.

La suite du mouvement reposait sur le blocage des raffineries et de la CIM; là encore, avec tous les camarades immobilisés sur les barrages. Nous avons distribué auprès des agents territoriaux du Havre (1500 agents conviés à une rencontre du maire sur les 500 ans du havre), en lien avec des responsables syndicaux du havre.

Au bout de trois semaines, l'intox des médiats et l'entrée dans la bataille des cadres de Total et de la CIM ont démobilisé les camarades et la CIM décidait de reprendre le travail la 4e semaine. Tout ça pour dire que le mouvement a reposé sur la capacité des raffineries et de la CIM à tenir bon.

Il fallait agir dans ce sens, mais ce que nous regrettons c'est de ne pas avoir pu étendre le mouvement parce que nous étions tous bloqués sur les barrages. Nous n'avons pas pu aller sur les marchés et devant les entreprises pour les soutenir. Quand nous avons décidé de le faire avec les camarades de Gonfreville, la CGT et la CFDT de Auchan Montivilliers entraient en grève la 4e semaine ainsi que les agents de ramassage des ordures de la CODAH. Ce qui prouve que le travail d'explication et de persuasion des syndicats arrivait trop tard.

Nous aurions pu nous organiser à l'échelle des UL pour structurer le mouvement dans certaines entreprises pour minimiser l'impact sur les salaires en faisant des roulements pour occuper les boites avec des militants grévistes et non grévistes ou au moins trouver des formes d'actions minimisant les impacts pour les salariés et permettant de faire durer les blocages et les occupations.

Les UL auraient pu contacter les syndicats des entreprises pour les rassurer et aider à la mobilisation y compris en envoyant des groupes de camarades pour soutenir les syndiqués des entreprises.

Lors des Ag les réponses étaient toujours les mêmes « c'est au syndicat des boites de s'organiser et d'entrer en grève, pas d'ingérence».
Je ne suis pas d'accord avec ça nous aurions pu contacter les camarades et les aider à prendre conscience de la force du mouvement et à argumenter pour leur entrée dans le mouvement sinon à quoi sert l'UL.

Concernant la mobilisation :
En accord avec ce que je dis plus haut, la mobilisation à mon sens, même si elle a été constante, n'en restait pas moins insuffisante. Les 4000 territoriaux du Havre n'ont pas été assez mobilisés, tout comme ceux d'Harfleur et des communes et des collectivités du bassin Havrais. La grande distribution et les entreprises qui ne sont pas sur la zone industrielle non plus.

Concernant la population:
Nous avons tous constaté que les sondages de 70 à 78 % de gens qui soutenaient le mouvement se retrouvaient dans

les échanges avec la population sur les barrages filtrants. Nous n'avons pas eu comme objectif d'aller à la rencontre de la population surtout des précaires et des privés d'emploi. Nous n'avons pas su élargir la question de la lutte contre la loi travail au reste de la population. On ne peut pas être sur les barrages et à la propagande.

En ce qui concerne les adhésions :
Beaucoup d'agents non syndiqués à la CGT veulent y adhérer, il est trop tôt pour faire le point, mais nous avons montré l'efficacité du syndicat et les agents ont reconnu qu'ils étaient bien représentés par la CGT dans l'intersyndical.

I.L 76 : **Comment vois-tu la suite ?**

On dit toujours qu'il est difficile d'arrêter un mouvement. Pour les agents de Gonfreville, et pour les camarades, c'est d'autant plus vrai que ce mouvement dans la tête des gens n'est pas terminé.
Nous avons eu l'occasion de déplacer le débat sur cette loi sur le champ politique. Les camarades et les agents sont déçus que nous ayons été contraints de reprendre le travail. Ils affichent leur détermination à voir cette loi retirée.

Nous sommes confiants puisque plusieurs dates d'initiatives sont prises pour cet été et qu'une date en septembre est prévue pour l'intersyndicale du bassin havrais. Il y aura quand même du travail syndical à faire pour remobiliser les troupes sur une loi déjà votée.

Il est clair que nous ne nous engagerons dans une nouvelle lutte que si le travail de cohésion auprès de toute la CGT du bassin d'emplois du Havre est réalisé.

Nous ne pouvons pas présager de l'avenir, mais nous pensons renforcer la CGT avec de nouveaux adhérents et une campagne d'adhésion est prévue pour la rentrée.

Des contacts ayant été pris avec l'ensemble des agents nous prendrons le temps de tous les rencontrer et de leur proposer d'adhérer .

Loren Houssaye, CGT des Territoriaux de Fécamp

Ce qu'on peut dire concernant ces 4 mois d'actions à Fécamp, au niveau des Territoriaux et de l'UL :

Il y a eu de grands moments notamment le 31 Mars avec 600 personnes dans la manif. Les autres manifs ont rassemblé entre 200 et 300 personnes, bien que sur la fin, le 23 et le 28, nous n'avons mobilisé qu'une cinquantaine de personnes. Le 5 nous n'avons rien fait à Fécamp. Il y a un peu de flottement sur la fin mais plein de raisons peuvent expliquer cela : les congés, les grèves coûtent chères, mais peut-être aussi un découragement, il faut être vigilant et profiter de l'été pour remobiliser.

Globalement ces 4 mois de mobilisation à Fécamp sont une grande réussite. De grosses manifs comme il y avait longtemps avec en point d'orgue un blocage de la zone industrielle, environ 150 camarades, le 2 Juin, ce qui n'avait jamais été fait. Cette action a laissé des traces des deux côtés, les tauliers et les élus locaux n'ont pas apprécié et ont même été un peu traumatisé, cependant il y a eu 4 «forçages» de barrage, assez violents pour certains. Bilan de cette journée, 2 blessés.

Depuis cette action, un taulier se manifeste régulièrement sous la forme de provocations et d'insultes. Un cap a été franchi lorsqu'il a essayé d'écraser un camarade à une distribution sur un rond-point. Le camarade a juste eu le temps de sauter et d'éviter la voiture sinon il aurait eu au minimun les deux jambes pétées. C'est une affaire aujourd'hui entre les mains de la police.

La participation des lycéens a été très importante durant les trois premiers mois. Ils ont organisé à plusieurs reprises des manifestations le matin, encadrées par les camarades, et ont rejoint le cortège de la CGT l'après-midi. Après le tagage du local du PS, deux lycéens ont été convoqué au commissariat, nous avons pu pour l'un d'entre eux organiser un cortège pour l'accompagner. Bilan : 100 personnes présentes, commissariat fermé exceptionnellement et convocation annulée. Sous la pression le PS a retiré sa plainte.

Nous avons été lors de chaque manif au local de Grelier, accueilli par son secrétaire de cabinet et la police, chambrage et autocollants, pareil pour le local du PS. Les 23 et 28 Juin, nous sommes allés à la mairie de Fécamp interpeller les élus de droite sur le code du travail et le statut de la fonction publique, ça ne leur a pas trop plus. Au niveau de l'image, je crois que les messages de soutien des sympathisants sont plus nombreux, mais les insultes de ceux qui ne soutiennent pas notre lutte sont plus nombreuses aussi, les lignes se marquent c'est une certitude.

Priorité au renforcement !
Au niveau des adhésions, c'est sûr que notre présence accrue sur le terrain, notre combativité, notre détermination, ont permis de connaitre, comme un peu partout, une augmentation de nos adhésions, entre les Territoriaux et l'UL.

Je dirai une bonne dizaine d'adhésions avec notamment deux anciens de la CFDT qui ont brûlé leur carte le 23 Juin lors du rassemblement. Pour les Territoriaux nous avons enregistré depuis un an une douzaine d'adhésion...

Pour la rentrée, confiant toujours mais ce n'est que mon avis. Nous allons essayer de maintenir une activité localement pour relancer l'action dès Septembre. Il faut en tout cas surfer sur l'élan, car ces 4 mois ont aussi permis de mobiliser des camarades qui jusqu'à présent ne s'investissaient pas plus que ça, car l'action est un moteur à la syndicalisation et à l'investissement.

Le syndicalisme, c'est la lutte, c'est elle qui ouvre des perspectives dans la tête des travailleurs, sinon c'est du dialogue social et c'est inaudible pour les travailleurs et parfois aussi pour les syndiqués.

Le dossier de la semaine ! les syndicats s'expriment

2 questions à Lydie Fizet, secrétaire adjointe de la CGT des hospitaliers de Dieppe.

***I.L 76 :* Que retiens-tu de la bagarre engagée ces 4 derniers mois, comment vois-tu la suite ?**

Depuis 4 mois, on est sortis 11 fois en manifestation, et il y a toujours une forte détermination pour le retrait du projet de loi travail. On sent vraiment le mépris du gouvernement avec le 49-3. C'est encourageant de voir Martinez et Mailly soudés. Dans l'esprit du gouvernement ils espéraient nous diviser pour mieux régner. Le gouvernement nous insulte, nous traite de voyous, de preneur d'otages, de casseurs, pour nous diviser… Mais c'est peine perdue.
Il faut remarquer que les lycéens nous ont rejoints, qu'il y a eu le public et le privé avec les Ports et docks et les raffineries, et que nous avons eu le soutien de la population.
Le MEDEF et la CFDT soutiennent le gouvernement.
Le point fort ça a été la manifestation à Paris le 14 juin, puis l'attaque du gouvernement contre le droit de manifester.
Cette loi c'est un retour à l'esclavage et plus de pouvoirs aux patrons. C'est la continuité du gouvernement précédent.
Ensuite nous sommes attaqués dans les hôpitaux avec les GHT qui vont faire des regroupements d'établissements.
De toute manière, il faut continuer les manifestations. Nous avons commencé le 9 mars, avec le public et le privé, et nous ne sommes pas prêts à lâcher car on connait le danger sur les conditions de travail. A l'hôpital nous avons déjà des restrictions de personnel qui entrainent des dégradations.

***I.L 76 :* Comment vois-tu le renforcement de la CGT ?**

En ce moment ce sont d'emblée des collègues, pas encore syndiqués qui viennent vers nous, parce qu'ils voient l'intérêt d'être solidaires, d'être en masse. Il y a un bouche à oreille pour la CGT, et des collègues se syndiquent parce que nous bagarrons pour que les CDD soient mis en stage, et par rapport aux conditions de travail.

2 questions à Eric Laugerotte, co-secrétaire de la CGT INSA et université de Rouen.

***I.L 76 :* Que retiens-tu de la bagarre engagée ces 4 derniers mois, comment vois-tu la suite ?**

Les syndiqués CGT de l'université et de l'INSA de Rouen ont compris assez rapidement les conséquences, immédiates et futures, de la loi travail sur les salariés de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce secteur de la fonction publique d'état voit son nombre d'agents non-titulaires exploser. Directement impactés, ils constituent près d'un tiers de l'effectif total sur le plan national. Toutes les catégories de personnel sont concernées : le personnel administratif et technique, mais aussi le personnel d'enseignement et de recherche. Les jeunes chercheurs, en attente d'un poste et passionnés par leur sujet d'étude, sont exploités par leur laboratoire. Cela ne va pas s'arranger si la loi s'applique. Cette loi prévoit une dégradation de la médecine du travail, ce qui est déjà le cas dans mon université, sans médecin depuis plusieurs mois alors que les cas de souffrance et de mal-être augmentent.
Les différentes réformes (Pécresse, Fioraso, réforme territoriale) et les préconisations de la communauté européenne ont installé l'austérité. Elles imposent à l'enseignement et à la recherche d'être utilitariste et rentable, ce qui s'opposent aux missions de service public. Le budget stagne alors que les effectifs étudiants croissent et qu'une part importante (6 Mds € en 2015) est transférée en crédit d'impôts, véritable effet d'aubaine pour les entreprises. Les postes sont supprimés ou gelés. Le nombre d'heures d'enseignement par étudiant diminue régulièrement. L'enjeu de la rentrée sera de faire le lien entre les attaques contre nos statuts (RIFSEEP, PPCR, remise en cause des RTT et du service d'enseignement, faibles rémunérations…) et la loi travail. On prévoit une AG avant la journée d'action du 15 septembre pour s'inscrire dans l'interpro et la convergence des luttes.

***I.L 76 :* Comment vois-tu le renforcement de la CGT ?**

Mon syndicat a participé depuis mars à toutes les mobilisations contre la loi travail. Pour les camarades en difficulté financière, nous avons sollicité la caisse de solidarité de l'université créée il y a

20 ans. Un versement a été effectué aussi à l'UD. Le 14 juin, nous étions une douzaine à défiler à Paris. Alors que les adhésions sont en constante progression depuis 3 ans (de 18 à 28), cette lutte nous a permis de découvrir de nouveaux sympathisants qui seront, je l'espère, de nouveaux syndiqués dans les prochains jours : 145 agents de l'université ont signé une pétition interne contre la loi travail.

Intersyndicale du 8 juillet

Déclaration commune CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL

Les organisations syndicales de salarié-es et de jeunesse (CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL) ont pris acte et dénoncent la nouvelle utilisation du 49-3, véritable déni de démocratie, pour faire passer le projet de loi travail. C'est bien la preuve, si celle-ci était nécessaire, que ce texte de régression sociale reste minoritaire. Soutenues par une large majorité de la population, elles réaffirment leur opposition à ce projet et la nécessité de nouveaux droits pour les salarié-es, privé-es d'emploi, étudiant-es, lycéen-es, retraité-es. Ce sont encore plus d'un million qui ont participé à la votation citoyenne et signifié leur rejet de ce projet. Les nombreux rassemblements et manifestations de ces derniers jours, notamment le 5 juillet, ont réunis plusieurs dizaines de milliers de participantes.

Les organisations syndicales et de jeunesse dénoncent les conditions contraignantes de manifestations qui ont empêché certain-es d'y participer. Elles réaffirment que la liberté de manifester doit rester un droit.
Les mobilisations initiées depuis quatre mois n'ont pas été entendues par ce gouvernement. Qu'à cela ne tienne ! La détermination, malgré le passage en force à l'assemblée nationale, reste intacte et toute la période estivale sera l'occasion de la rappeler. Nombre d'initiatives locales, sur tout le territoire, sont déjà prévues et organisées de manière unitaire.

Les organisations syndicales et de jeunesse invitent l'ensemble des salarié-es, privé-es d'emploi, étudiant-es, lycéen-es, retraité-es à adresser une carte postale au président de la République pour lui assurer qu'ils seront toujours mobilisés à la rentrée !

Les organisations (CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL) donnent rendez-vous à l'ensemble des salarié-es, privé-es d'emploi, étudiant-es, lycéen-es, retraité-es pour une journée d'actions et d'initiatives le 15 septembre pour obtenir l'abrogation de la loi Travail et conquérir de nouvelles garanties et protections collectives. Elles se retrouveront pour faire le point le 31 août.

Paris, le 8 juillet 2016

Etat d'urgence : L'exception devient la règle !

Suite au terrible évènement survenu le soir du 14 juillet à Nice, le gouvernement a annoncé une 4 ème prolongation de l'état d'urgence.
Le projet de loi sera présenté en conseil des ministres mardi 19 juillet, pour être ensuite soumis aux député-es et sénateur-rices les jours suivants.
La CGT tient, à nouveau, à réaffirmer la nécessité de défendre les valeurs essentielles de notre démocratie et de notre République.
Les actes de terrorisme ne pourront être combattus efficacement que si l'état de droit et les libertés sont préservés.
Toute démagogie sécuritaire est à proscrire.
A l'inverse, il est urgent de mettre en débat notre manière d'agir face à ces violences, les moyens de sécurité à déployer mais aussi de prévention, les politiques à mener qu'elles soient sociales, de défense nationale ou de sécurité.
Pour la CGT, les mesures de l'état d'urgence ne sont pas les réponses adéquates, et dans le même temps, elles portent atteinte gravement aux libertés et droits des citoyen-nes.
Le gouvernement doit faire cesser l'état d'urgence, prendre des décisions efficaces et responsables et œuvrer pour une réelle sécurité dans le respect des libertés collectives et individuelles.

Montreuil le 18 juillet 2016.

RAPPEL :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE RENTRÉE

AVEC PHILIPPE MARTINEZ

MERCREDI 31 AOÛT, DÈS 8H30

AU HAVRE - SALLE FRANKLIN

Pour des questions d'organisation, seuls les camarades inscrits pour le repas auront accès à la restauration. L'assemblée démarrera à 9h précise. Il est conseillé à chacun d'arriver en avance. Ouverture des portes à 8h.

COLLECTIF POUR LA SANTÉ
DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS
POUR NE PLUS PERDRE SA VIE À LA GAGNER !

Bilan de la journée du 16 juin 2016 à Rouen sur les Maladies professionnelles : Agir syndicalement pour les éradiquer

Dans la continuité des journées intersyndicales sur le droit du travail en février 2010 et des états généraux de la santé des travailleurs et travailleuses des 16 et 17 mars dernier à paris, le 16 juin se déroulait à Rouen une journée d'information et d'échanges sur le thème des maladies professionnelles.

Une centaine de personnes aura participé à cette journée, parmi eux, des militants syndicaux, des experts, des avocats, des agents de l'inspection du travail, des professionnels de santé et les différents acteurs impliqués tant dans le processus de déclaration et de reconnaissance que dans la prévention.

La question des maladies professionnelles, maladies méconnues et peu reconnues, est un véritable enjeu de santé public et au travail. C'est aussi l'objet de combat syndical dans les entreprises et auprès des institutions.

L'exemple de l'amiante, l'explosion des TMS, la possible reconnaissance du burnout nécessitent d'obtenir une meilleure reconnaissance et prise en charge des victimes. C'est encore et surtout obliger les entreprises à assumer leurs responsabilités, à la fois sur les coûts de la réparation et sur les moyens de prévention pour éviter que de tels scandales perdurent et ne surviennent plus.

Les objectifs de la journée auront été :

- De communiquer sur la sous-déclaration des maladies professionnelles et leur invisibilité

- D'aborder la question de la reconnaissance et les coûts de cette reconnaissance
- De mettre en évidence la persistance des situations de travail dangereuses et propice à la survenue de maladies professionnelles dans le monde du travail en France
- D'exposer le combat syndical de militant CGT Orange Auvergne sur la nocivité des parafoudres radioactif et leur retrait

- D'informer sur les différents intervenants en entreprise et dans les institutions.
- De constituer une première étape dans la constitution d'un réseau d'aides à la prévention et reconnaissance des maladies professionnelles réunissant des syndicalistes, juristes, expert et professionnelles de la santé au travail.

Globalement, les retours sont positifs, de nombreux participants ont souligné la qualité des informations, des sujets traités et des intervenants.

Les objectifs de la journée auront été remplis malgré la densité du programme. Les documents qui ont été projetés seront envoyés par mail aux participants.

Au regard du succès obtenu, le collectif envisage de poursuivre ces journées d'information et d'échange avec en perspective une journée d'étude plus spécifique relative à la faute inexcusable en matière de maladies professionnelles. Par ailleurs, il a pris l'initiative d'envoyer un courrier aux institutions DIRECTE, CARSAT, CPAM pour les solliciter en vue de l'élaboration d'un guide pratique sur les maladies professionnelles.

Sur le Havre, un projet similaire à cette journée est envisagé au courant de l'automne

la cgt

POUR

32H

EMPLOIS STABLES

AUGMENTATION DES SALAIRES

MOBILISONS-NOUS LE 15 SEPTEMBRE

ESPACE INFORMATION ET COMMUNICATION DE LA CGT SC - JUILLET 2016 - IMPRIMERIE